



Direction des services de la présidence
Unité de la réception et du renvoi
des documents officiels

Luxembourg, le

Madame Anne Marie Scribante
Avenue Marc Urbin 72
26500 Bourg les Valence
France

102359 21.02.2011

Madame,

Au nom du Secrétaire Général, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre pétition transmise par courriel du 03.02.2011.

Votre pétition a été inscrite au rôle général sous le n° 0096-11 , que je vous saurai gré de bien vouloir rappeler dans toute correspondance.

Elle a été transmise à la commission des pétitions, qui se prononcera d'abord sur sa recevabilité, à savoir si la pétition entre dans le cadre des activités de l'Union européenne. C'est seulement dans ce cas, en effet, que votre pétition sera examinée quant au fond.

Cette décision sur la recevabilité vous sera communiquée par la commission des pétitions, directement et par écrit.

Si votre pétition est déclarée recevable, la commission ci-dessus mentionnée l'examinera en réunion ouverte au public, en conformité avec les dispositions du Règlement interne du Parlement européen.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que la procédure d'examen d'une pétition peut demander un délai relativement long compte tenu du nombre élevé de pétitions reçues, de leur traduction dans toutes les langues officielles de l'Union européenne et de leur examen par la commission des pétitions.

Pour toute correspondance concernant cette affaire, veuillez vous adresser directement au Secrétariat de la commission des pétitions - Parlement européen - rue Wiertz - B-1047 Bruxelles (fax n. 0032/22846844).

Je vous prie d'agréer, Madame , l'expression de mes salutations distinguées.

Karl NATSCHERADETZ
CHEF D'UNITÉ
Karl Natscheradetz

Chef d'Unité